

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 1^{er} JUILLET 1880

Table with 2 columns: Service gouvernemental, 1 JUIL. 30 JUIN. Rows include 3 0/0 amortissable ex-c, 4 1/2 0/0, Emprunts 3 0/0.

Services particuliers 1 JUIL. 30 JUIN

Table with 2 columns: Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, etc. Rows include various bank and financial entries.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 1 juillet.

Change sur Londres, 4,83 7/8; change sur Paris, 5,21 87, 100. Café good fair, (la livre) 14 3/4, 15 s/s.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C^o. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grympez.

Ventes 300 h. Marché ferme. Havre, 1 juillet.

Marché inchange. Liverpool, 1 juillet.

New-York, 1 juillet.

Coton, 11 7/8. Recettes 12,000 h. New-Orléans low-middling 80 s/s Savannah 80 s/s

L'EXÉCUTION DES DÉCRETS

Nos correspondants particuliers nous ont adressé, hier soir et dans la journée d'aujourd'hui, les dépêches suivantes: A BELFORT

L'exécution des décrets du 29 mars a été faite sans incident. Les Pères se sont bornés à protester.

A BESANCON Besançon, 30 juin.

Aujourd'hui après cinq heures du matin, les Jésuites de la rue des Oranges ont été expulsés et dispersés par le commissaire central.

Les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle.

A LAON Laon, 30 juin.

Les cinq Jésuites qui composaient la maison de prédication de Liessies s'étant dispersés dès hier, sur l'invitation de l'évêque, il n'y a pas eu d'exécution arrêtée d'exécution.

A POITIERS Poitiers, 30 juin, 7 h. soir.

La journée s'est passée sans incident; les décrets n'ont pas été exécutés. De 100 à 150 personnes ont stationné devant la porte des Jésuites, de la rue de l'Industrie, sans faire aucune manifestation bruyante.

La population est très calme.

ANGERS Angers, 30 juin, 6 h. 40 soir.

Une protestation écrite de Mgr Freppel a été publiée. Elle dit: « Nous protestons contre l'expulsion de la société de Jésus, approuvée du saint-Siège. Nous déclarons la maintenir dans tous ses droits qu'elle possède à Angers en vertu des lois canoniques. Nous protestons contre la fermeture de la chapelle, construite sans aucune réclamation de l'autorité civile, et que nous jugeons indispensable aux intérêts spirituels de nos paroissiens.

Angers, 29 juin, soir.

Trois des pères expulsés, les PP. Girre, Château, de Beaumont, et le frère Aillery, ont rempli, à Cayenne, les fonctions officielles d'aumôniers. Le frère Aillery a contracté, dans ce service de dévouement, de telles infirmités qu'il faudra le porter pour l'expulser. Quel beau trait de la reconnaissance publique!

A AVIGNON Avignon, 30 juin, 3 h. soir.

À 4 heures du matin, cinq brigades de gendarmerie, dont deux à cheval, cernent toutes les portes de la résidence des Jésuites. À cinq heures, le commissaire central sonne deux fois; la première porte étant ouverte, il enfonce la seconde.

Onze religieux sont sortis en donnant le bras à des amis. La foule s'est précipitée pour acclamer les victimes et leur serrer les mains. Ils se sont rendus à l'archevêché, où Monseigneur les attendait sur le porron.

Les scellés mis sur les portes de l'église du supérieur laissent un gardien de l'établissement; les scellés ont été mis aussi à la maison de campagne de l'École apostolique, Quivre de la jeunesse.

La foule en revenant de l'archevêché passe sous les fenêtres de la préfecture et acclame les Jésuites, honte du préfet. Il y avait 3,000 manifestants. Le commissaire central, sorti de la Préfecture, par derrière, ayant été reconnu, a été hué.

Avignon, 30 juin, minuit.

Le cardinal-archevêque a offert, dans le palais archiépiscopal, l'hospitalité à un certain nombre de Jésuites dispersés le matin même.

Immédiatement prévenu par dépêche, M. Constant, ministre de l'Intérieur, des catholiques, a aussitôt télégraphié à l'archevêque d'avoir dans le plus bref délai, à les faire sortir de l'archevêché.

Cette dépêche prévenait le préfet que, faute d'obéir aux ordres du ministre, il s'exposerait lui-même à toutes les rigueurs

NAL DE ROUBAIX

R POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ment à l'application des décrets du 29 mars. Les capucins sont partis. Le portier seul est resté.

A NICE Nice, 30 juin.

Un seul Jésuite, présent lors de l'exécution des décrets, a été autorisé à rester comme gardien de l'établissement.

M. Bernard, substitut, qui a donné sa démission, s'est fait inscrire au barreau de Nice.

M. Marignan, procureur de la République nommé à Lyon, part ce soir.

A LONS-LE-SAULNIER Lons-le-Saulnier, 30 juin, 8 h. s.

Ce matin à neuf heures le commissaire central s'est présenté à l'établissement des Jésuites de Lons-le-Saulnier.

Le P. Plantas, ayant montré un acte en bonne forme, a été constitué gardien de l'établissement avec le père Molin, vieillard de quatre-vingt ans, impotent, et deux domestiques.

Sur 19 Pères, 15 sont partis volontairement; les autres n'ont cédé qu'à la force. Le commissaire s'est ensuite rendu dans une autre maison de Jésuites, située dans les environs de Lons-le-Saulnier, où il a été reçu par M. Petit-Perrin, avocat, qui était porteur d'un acte de propriété.

Le préfet et le commissaire de police sont assignés en référé pour demain.

A VANNES Vannes, 30 juin, 6 h. soir.

Rien à Vannes ni dans le département du Morbihan jusqu'à cette heure.

A CANNES Cannes, 30 juin, 3 h. 50, soir.

Le préfet, accompagné du sous-préfet de l'arrondissement de Cannes, est allé ce matin pour assister à l'exécution des décrets.

Les Jésuites seuls ont été dispersés. Les autres congrégations d'hommes non autorisées, les moines cisterciens de l'île St-Hippolyte, les Camilliens, les Camaldules, n'ont pas été inquiétés, pas plus que les congrégations de femmes non autorisées.

A TOURS Tours, 30 juin.

Aucun incident à signaler. Les Oratoriens sont partis depuis quelques jours.

Les Oblats se dissolvent d'eux-mêmes. Les Jésuites s'en iront à la fin de l'année scolaire.

Aucun mesure n'a été prise contre les congrégations de femmes.

A PARAY-LE-MONIAL Paray-le-Monial, 30 juin, 9 h. matin.

Les Jésuites viennent de signifier au préfet, ainsi qu'au capitaine de gendarmerie, un acte de protestation dans lequel ils prétendent que leurs personnes et leur propriété ont été l'objet d'un attentat.

Le propriétaire et le locataire, au nom desquels cet acte est rédigé, sont restés dans l'établissement.

RENNES Rennes, 30 juin, 6 h. soir.

Les deux congrégations non autorisées, Carmes et Récolites, n'ont encore reçu aucune notification officielle relativement à leur disparition.

LA PRESSE ET L'EXÉCUTION DES DÉCRETS DU 29 MARS Paris, 30 juin, 7 h. 30 soir.

L'Univers constate que la République a rompu définitivement avec les catholiques. Elle invite les catholiques à travailler légalement pour ruiner le régime oppressif par la révision de la Constitution.

Le Monde dit que l'iniquité est consommée. La Gazette de France constate que les Pères Pitot et Lefebvre ont été maintenus en possession des immeubles de la rue de Sévres.

En n'osant prescrire l'évacuation totale des immeubles, le gouvernement a reconnu le droit de propriété. La Gazette annonce que les propriétaires expulsés vont demander en référé reconnaissance de leurs droits identiques à ceux des Pères Pitot et Lefebvre.

L'Union confirme que les Jésuites ont introduit un référé par l'intermédiaire de M. Benoît, avocat.

L'Union qualifie l'exécution des décrets d'ignoble attentat. La Défense constate que la liberté est morte et que l'arbitraire et la tyrannie l'emportent.

Paris, 30 juin 8 h. 30.

Les décrets du 29 mars ont commencé aujourd'hui à recevoir leur exécution dans toute la France.

Trois départements, seuls, n'ont pas été compris dans cette mesure: la Vienne et l'Aisne, à cause du caractère mixte des maisons de prédication et d'instruction et de la rue, à cause du décès du supérieur de la maison d'Albi.

chasser les « graines d'otages » alors qu'il demandait au Parlement de rouvrir les portes de la France aux frères, aux amis de ceux qui ont fourni les pelotons de la Roquette et de la rue Haxo.

La France lira le récit des... « expulsions » sommaires d'une partie des congrégations non autorisées ont été victimes. Partout les religieux ont dû quitter leur demeure, mais partout aussi ils n'ont cédé qu'à la force.

En certains endroits, l'autorité a cru devoir engager les troupes. En d'autres lieux, à Vals, à Quimper, par exemple, c'est « manu militum » qu'on a appliqué les décrets.

À Vals, on a envoyé deux cents hommes contre quatre-vingts religieux! À Quimper, on a obligé deux gendarmes à mettre la main au collet d'un prêtre qui, sa messe terminée, faisait son action de grâce! Faut-il en être surpris? Non; n'a-t-on pas mis mardi le Saint-Sacrement sous les scellés rue de Sévres à Paris, et rue Négrier, à Lille?

« La province, avoue l'Estafette, qui reconnaît cependant la légalité des décrets, la province qui a déjà vu une nuée de fonctionnaires — des fruits secs de toutes les catégories — venir prendre la place d'hommes qui, par leur expérience, leur honnêteté, leur éducation, avaient su conquérir l'estime de tous, la province, disons-nous, en recevant cette nouvelle fournée de magistrats improvisés, exécuteurs complaisants des hautes œuvres de M. J. Ferry, ne peut manquer de se demander avec anxiété: Où allons-nous? Où allons-nous? N'est-ce pas nous, mais ce qui s'est passé hier, suffit à caractériser, aux yeux de tous ceux qui n'aveugle pas la passion, la campagne d'intolérance et de vexations entreprise par un gouvernement au nom de la liberté et de la justice.

En attendant, les démissions s'accumulent, et de tous les côtés des magistrats, intègres, irréprochables, refusent de se faire les complices, « les bonnetaux », dit l'Estafette, d'un gouvernement anti-libéral. L'esprit public est fortement ému de ces actes d'indépendance.

On estime, à gauche, la chose toute naturelle. On affecte aussi de n'attacher aucune importance à l'émotion que la France catholique vient d'éprouver et l'on affecte également de ne pas sentir que le gouvernement a en le tort irréparable « en pleine tranquillité publique, de froisser les idées, les croyances, les sentiments, les habitudes des millions de catholiques que compte la nation. » Ce n'est pas nous qui nous exprimons ainsi, mais un journal, peut-être suspect en ces matières, l'organe accrédité du monde financier, le Messager de Paris! Cette attitude violente portée à la liberté de conscience, ajoutée-t-il; « cette espèce de revanche, après deux siècles, de la révocation de l'édit de Nantes; cette explosion d'intolérance en plein dix-neuvième siècle, tout cela étonne et effraye. »

Le principal organe de l'Angleterre protestante, le Times, porte sur les événements qui s'accomplissent en France et sur les premières mesdres prises contre les Jésuites, un jugement que nous livrons aux méditations des radicaux français:

Il n'y a aucune exagération à dire que les spectateurs les plus intéressés étaient attirés à la vue de cette foule étonnée qui semblait absorbée dans des réflexions sur cette apparente rouverture de l'ère des persécutions.

Il est vraiment impossible de préjuger l'effet de la mise à exécution des décrets du 29 mars; mais on ne peut pas n'être point frappé en voyant en plein Paris, à la fin du 19^e siècle, accomplir des actes regardés, à tort ou à raison, comme constituant une persécution religieuse, et les amis les plus décidés du gouvernement doivent regretter de le voir lancé dans la voie des violences contre les consciences, c'est-à-dire contre ce qu'il y a de plus formidable et de plus invincible.

Après avoir assisté aux scènes de la rue de Sévres, il est impossible de se figurer que le gouvernement puisse continuer dans cette voie de la France à blesser le sentiment public, exciter la susceptibilité de la nation française et provoquer partout une protestation muette, mais incessante, contre des mesures considérées comme une répression ne se rapportant à rien et une tyrannie que rien ne justifie. Il faut signaler à l'attention publique ce spectacle étrange et affligeant, car il est impossible d'encourager de son silence l'exécution des décrets qui ne peuvent qu'être nuisibles à leurs auteurs qu'au pays, parce qu'ils aggravent les dissentiments, qu'ils attaquent des hommes qui, bien qu'ils soient considérés en ce moment comme impuissants, feront tous les efforts en leur pouvoir contre un gouvernement qui leur inflige de pareilles humiliations et sont contraires à la générosité du caractère français.

DEHORS!...

Ubi non est pudor, Nec cura juris, sanctitas, pietas fides, Instabile regnum, est. (Sénèque, Thyeste.)

Ces paroles de Sénèque: « Le troussé-branle quand l'honneur, la justice, la ré-

gion et la bonne foi ne l'environnent pas », nous reviennent à la mémoire en regardant ce qui se passe autour de nous, et nous croyons que jamais plus saisissante application ne put en être faite qu'à l'heure présente et aux agissements du gouvernement qui nous a conduits à ce point où nous sommes aujourd'hui le Irène.

Que voyons-nous, en effet? La date fatale est arrivée, l'échéance sinistre est signifiée aux congrégations, et la voix de ceux qui sont comme la voix de ceux qui restent leur crie: Dehors! Dehors! Dehors de chez vous! Dehors de la patrie!

« Au nom de la liberté que nous avons réclamée sans relâche, comme une loi inscriptible, nous vous chassons! »

« Qu'avons-nous fait? demandent et les religieuses, et les moines et les sœurs de charité, et les dominicains, et les frères, et les petites sœurs des pauvres, et tous ceux qui instruisent comme toutes celles qui soignent et secourent les pauvres, qu'avons-nous fait? »

« Vous représentez la religion et nous ne voulons plus de religion, nous ne voulons plus de Dieu et nous ne voulons plus de Dieu. »

« Vous personnifiez la prière et nous ne voulons plus de prières. Comme nous avons chassé Dieu, la religion et la prière de l'école, de la caserne, de l'hospice, de la prison, nous vous chassons de la France, vous qui invoquez Dieu, vous qui avez la foi, vous qui priez! »

« Mais, la liberté, qu'en faites-vous? — La liberté, nous la confignons pour nous, parce que nous avons peur de vous, parce que si nous laissons croire à Dieu, si nous laissons se propager les vérités de la religion, si nous laissons croire au royaume de Dieu, nous serions honte et horreur. »

« Voilà sinon ce que disent, du moins ce que pensent les promoteurs et les exécuteurs des décrets. — Quant je le vois, disait un honnête homme à nous ne savons plus quel Denis xracusain ou autre, je frissonne d'horreur. — Qu'on lui crève les yeux, répondit le tyran, il ne frissonnera plus d'horreur en me voyant. »

« Le gouvernement n'en est pas encore à faire crever les yeux à ceux que son despotisme effraie, mais il chasse ceux dont la conduite est la condamnation de la sienne. Eh bien, quand un trône en est là, il est ébranlé, instable, regnum est. »

Chose singulière, en province comme à Paris, pendant la longue durée de la guerre et de l'invasion, d'un bout à l'autre des contrées occupées par l'ennemi, il n'y avait qu'un cri d'admiration pour les sœurs de charité, pour les Pères, pour les aumôniers.

Les journaux ne tarissaient pas en éloges pour ne parler que des sœurs en les voyant au chevet des blessés, relevant les pauvres mutilés sur les champs de bataille, s'exposant à tous les outrages d'une soldatesque de leur dévouement ne trouvant pas assez de paroles pour les exalter. Au front de toutes on mettait une auréole.

Les moines en thousiastes les traitaient de filles saintes! Les autres leur décernaient les titres d'anges, d'héroïnes, de vierges divines. C'était à qui leur trèsserait des couronnes.

On cria très haut qu'elles pouvaient bien instruire les enfants dans la pratique de toutes les vertus, à commencer par le patriotisme, et l'on faisait observer, avec raison, que l'ennemi lui-même rendait hommage à leur charité, à leur abnégation, à leur héroïsme!

« Quelques années ont passé, et ceux-là mêmes qui les ont vu à l'œuvre aux jours malheureux les dénigrent, les calomnient, les persécutent, et demandent qu'on les chasse de partout. »

« Et le gouvernement, un gouvernement qui se dit français, a obéi! »

« Il a commencé par protester, puis il s'est tu, puis il s'est associé à ces mauvais sentiments, puis enfin il en a pris la direction et s'est fait exécuter. »

« Eh bien! nous le disons hautement et sans ménagement, un gouvernement qui se conduit ainsi est condamné. La sentence ne tardera pas à être prononcée et un jour si ce n'est déjà fait, il tombera sous la réprobation universelle comme y sont tombés tous les persécuteurs, qu'ils s'appellent Denis ou Carrie, Dioclétien ou Robespierre. Sur ce point nous n'avons aucun doute. »

« Oui, il arrivera un jour où la France rougira, aura honte d'avoir supporté le pouvoir de pareils hommes. »

« Donc, nous sommes rassurés quant à l'avenir de la morale, la probité, l'honneur, la liberté seront vengés. »

« Mais aujourd'hui c'est le cœur profondément attristé que nous assistons à cet abaissement national. »

« Quel! ce peuple français si chevaleresque, si vaillant, si généreux, voilà ce que vous en faites! quoi! en dix ans de pouvoir absolu votre patrie n'a pu découvrir un homme dont le génie libérateur aidât à relever ce pays si fécond en dévouement et en sacrifices. »

« Qui! cette nation de France si longtemps proclamée la première du monde, cette nation qui ne demandait qu'à se relever et qu'à recommencer sa marche sur la route du progrès, de la civilisation et du progrès, vous en avez fait quoi? Nous n'osons le dire! »

« Vous n'avez qu'à la toucher au front et lui dire: lève-toi! Vous avez préféré la frapper au cœur... et à la bourse! »

« Et que nous importait, au lendemain de nos revers épouvantables, que nous importait que vous fussiez républicains! Vous nous avez: Nous relèverons la France! et l'on vous a tout donné, tout, tout! »

« Que nous avez-vous rendu en échange? Nous ne vous dirons pas: Varus, qu'avez-vous fait de nos légions? mais nous dirons: Miradons repus, qu'avez-vous fait de la France? Despotisme, qu'avez-vous fait de la liberté? (Patrie)

L'EXPULSION DES JÉSUITES À PARIS

Un de nos correspondants de Paris nous envoie des événements d'hier un récit qui complètera pour nos lecteurs celui que nous a apporté le télégraphe: Journée de tristesse, oui certes! car la honte dont se couvre le gouvernement resplendit toujours sur le pays.

Mais aussi journée bonne pour ranimer toutes les espérances, toutes les confiances, parce que les catholiques ont donné un grand exemple d'énergie, parce que l'expulsion des Jésuites a été un véritable triomphe. Les gouvernements ont voulu la guerre. Ils ont attaqué d'abord aux Jésuites, parce qu'ils les croyaient essentiellement impopulaires. Ils ont dépêché près de deux mille agents pour chasser vingt-deux Pères. Ils ont fait de la violence, de la brutalité, et la foule parisienne elle-même leur a infligé un retenant soufflet moral en attendant que la légalité, reprenant ses droits, leur inflige le châtiement physique qu'ils ont encouru. Nous représenterons heure par heure tous les incidents de cette journée:

« Disons d'abord que la police de M. Andrieux avait mis les scellés sur la chapelle des Jésuites de la rue de Sévres pendant l'issue d'un salut où la foule s'était pressée émue et recueillie. Les agents n'avaient rien respecté. Le Saint-Sacrement lui-même est resté sous les scellés du préfet de police. On avait cru que l'expulsion des Pères allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu'à minuit la foule est demeurée aux abords de la chapelle et de la maison des pères, couverte par un long ruban d'agents de police. Puis, à peu près voyant rien venir, les groupes se sont dispersés se donnant rendez-vous pour le lendemain. »

« À 4 heures. Plus de mille personnes se trouvaient déjà devant les portes, et l'on disait que le gouvernement n'oserait pas consumer une semblable iniquité. C'était le mal connaître. »

« Quatre brigades de sergents de ville conduites par deux officiers de paix en tenue viennent s'établir devant le square qui fait face à la maison des pères. Nous devons reconnaître que les agents paraissent peu satisfaits de leur besogne, car leur maintien allait suivre l'expulsion des fidèles, et jusqu